

APPEL À L'ACTION

DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES DU BASSIN DU CONGO

Pour la lutte contre le changement climatique et la protection des forêts

QUI PORTE CET APPEL

Nous, organisations de la société civile, représentants des peuples autochtones et des communautés locales (PACL) des cinq pays du Bassin du Congo (Cameroun, Gabon, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo), réunis à Douala lors des dialogues sous régionaux de mai 2025 et mai 2026, portons cet appel commun à l'issue d'un processus participatif associant échanges en plénière, travaux de groupe et exercices de priorisation conduits avec l'ensemble des acteurs engagés dans la gouvernance des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique de la sous-région.

Pourquoi cet appel, pourquoi maintenant ?

Le Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical au monde, couvre près de 240 millions d'hectares et stocke entre 60 et 70 milliards de tonnes de carbone. Il abrite plus de 130 millions d'habitants et plus de 150 groupes ethniques, dont plusieurs peuples autochtones, et plus de la moitié de cette population dépend directement des ressources forestières pour sa subsistance. Cette région essentielle aux équilibres climatiques mondiaux subit des pressions croissantes : expansion agricole, exploitation forestière illégale, octroi de permis miniers en zones forestières et communautaires, conflits d'usage des terres et accaparement foncier.

Si plusieurs instruments internationaux et mécanismes sous-régionaux existent déjà, leur mise en œuvre demeure insuffisante : faible prise en compte des préoccupations des communautés locales, des peuples autochtones et des organisations de la société civile dans les décisions, accès limité aux financements climatiques, faible représentation des mêmes acteurs dans les négociations internationales et reconnaissance encore incomplète des droits coutumiers. C'est sur la base de ce constat partagé que nous interpellons aujourd'hui les gouvernements du Bassin du Congo, les institutions sous-régionales (COMIFAC, CEEAC, CEMAC), les partenaires techniques et financiers ainsi que les Conférences des Parties sur le climat (CCNUCC) et sur la biodiversité (CDB), ainsi que les autres instances internationales et sous-régionales compétentes en matière de forêts, de climat et de droits humains.

NOS DEMANDES CLÉS

Les priorités exposées ci-dessous sont issues du même processus participatif et sont présentées dans l'ordre que nous jugeons prioritaire :

les droits des peuples autochtones et des communautés locales, l'accès aux financements climatiques, la gestion inclusive des forêts et de la biodiversité, et enfin la gouvernance et les politiques sous-régionales.

1. Sécuriser les droits des peuples autochtones et des communautés locales

Constat : Les droits des peuples autochtones et des communautés locales restent faiblement reconnus, leur implication dans les processus liés au climat et aux forêts demeure limitée, et les savoirs traditionnels sont insuffisamment valorisés dans les politiques publiques.

Nous demandons :

- La reconnaissance juridique des droits des communautés sédentaires et des peuples autochtones nomades, y compris des couloirs de transhumance ;
- La facilitation de l'accès des peuples autochtones à la terre et aux ressources naturelles ;
- L'intégration effective des savoirs traditionnels dans les politiques de gestion forestière et foncière ;
- Le soutien à la revitalisation des savoirs et systèmes de gouvernance traditionnels des PACL ;
- La définition de quotas de représentation des communautés locales et des peuples autochtones dans les instances de décision nationales et internationales liées au climat et aux forêts.

2. Garantir un accès direct et transparent aux financements climatiques

Constat : L'accès aux financements climatiques reste limité pour les acteurs locaux, en particulier les organisations de la société civile et les communautés. La majorité de ces financements demeurent indirects, avec une faible traçabilité et une efficacité insuffisante sur le terrain.

Nous demandons :

- Une augmentation significative des financements liés au climat et aux forêts, alloués au Bassin du Congo ;
- La mise en place et le renforcement des mécanismes de financement liés au climat et aux forêts qui offrent un accès direct, équitable et simplifié aux organisations de la société civile et des communautés du bassin du Congo;
- Une transparence renforcée dans l'utilisation des fonds climatiques

- Un suivi rigoureux de l'impact réel des financements sur les communautés bénéficiaires.

3. Promouvoir une gestion inclusive des forêts et de la biodiversité

Constat : Le Bassin du Congo fait face à une pression croissante liée à la déforestation, aux activités extractives, à l'expansion agricole et aux conflits homme-faune, qui fragilisent à la fois les écosystèmes et les communautés qui en dépendent.

Nous demandons :

- Stopper la conversion des terres forestières pour des usages non forestiers et lutter contre la déforestation
- L'opérationnalisation du plan de convergence de la COMIFAC par l'ensemble des États membres ;
- La révision inclusive des politiques sous-régionales et nationales relatives à la conservation des forêts, à la lutte contre le changement climatique et à la souveraineté alimentaire ;
- La prise en compte effective du consentement libre, informé et préalable (CLIP) dans les législations nationales ;
- L'institutionnalisation de la gestion participative des forêts et autres ressources naturelles avec les communautés locales et les peuples autochtones, y compris les éleveurs nomades, les communautés forestières et les agriculteurs ;
- Le développement et le test d'un mécanisme participatif de prévention et de gestion des conflits homme-faune.

NOTRE ENGAGEMENT

Les organisations signataires de cet appel réaffirment leur volonté de poursuivre un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes et de contribuer activement à la mise en œuvre de ces priorités, à travers le suivi des engagements pris, la production de connaissances et le renforcement continu du plaidoyer porté par les acteurs du Bassin du Congo. Nous appelons à une mobilisation conjointe et urgente, à la hauteur de l'importance du Bassin du Congo pour le climat mondial, la biodiversité planétaire et les populations qui en dépendent.

Fait à Douala, Cameroun.

Personne à contacter : *Rodrigue KOUANG (rodrigue.kouang@saild.org)*